

Mais étaient-ils fous ou voués au crime Périclès et le Dante, parce qu'ils avaient un crâne asymétrique (avec grand développement pariétal); Scarpa parce qu'il avait une fossette vermiennne, à l'os occipital; Kant, parce qu'il portait l'anomale suture transverse de l'occipital; Volta, parce qu'il avait une suture coronale simple, les traces d'une suture métopique et une sclérose du crâne; Byron, Pascal, de Humboldt, Meckel, parce qu'ils avaient des sutures crâniennes synostosées; Bichat et Gauss enfin parce qu'ils avaient un hémisphère du cerveau beaucoup moins gros que l'autre?

Ils peuvent être plus fréquemment que les autres hommes maigres, grêles, malingres, bègues, stériles, des superstitieux, des précoces, de « petits phénomènes », ou des naïfs, des distraits, des timides, des hallucinés comme Luther et Byron, des dominés de l'Inconscient, mais ce grain de folie qui fait qu'ils ne sont pas tout le monde ne fait pas plus d'eux des fous qu'il ne fait d'eux des criminels. L'homme de génie est un être anormal, un type exceptionnel mais il est la gloire de l'humanité. Mirabeau a justement dit : « Seuls les hommes à grandes passions peuvent être grands. »

§ IV. — LE CRIME ET L'ANOMALIE MORALE

Le criminel, a dit Despine, est le résultat d'une absence du sens moral. C'est un « fou moral », un « crétin du sens moral », selon l'expression de Lombroso. Le type criminel, disent à leur tour Garofalo et Tarde, est caractérisé, indépendamment de toute anomalie physique, par la monstruosité psychique. Ce serait une sorte d'orang-outang à face humaine, lubrique et féroce; étant tel, il ne peut agir autrement qu'il ne fait; s'il viole, s'il tue, c'est en vertu de son naturel et de son passé, infailliblement. L'atavisme moral ne fait point de doute à Taine et à J. Soury. Th. Ribot croit aussi à des infirmités morales, à des lacunes dans l'organisation mentale qui aboutissent à l'absence d'altruisme et de sens moral. Là où l'on ne peut

découvrir le moindre grain de folie, a-t-on dit, on peut cependant rencontrer que « le clavier psychique de l'homme a une fausse note »; cette déféctuosité dynamique concordante d'une déféctuosité anatomique congénitale, visible ou non, peut conduire au crime.

La *folie morale*, *folie instinctive* de Foville, se caractérise par un trouble psychique qui porte sur la sphère affective et qui consiste dans l'obtusion du sens moral, une perversion des sentiments et des instincts... Le défaut de sens moral, la perversité incorrigible, l'inclination au crime, l'accomplissement des actes les plus répréhensibles dans le but seul de faire le mal, tels sont les traits essentiels du fou moral, qui est un dégénéré, un héréditaire. A ce point de vue, par conséquent, la folie morale peut être confondue avec la dégénérescence, ou plutôt celle-ci embrasse dans sa sphère aussi bien le fou moral que l'aliéné véritable et l'épileptique.

Le criminel est loin de ce fou moral. Il fait, lui, le mal sciemment, délibérément, par suite de mauvais penchants d'ordinaire acquis par une éducation vicieuse, de mauvais exemples et de sa propre tournure d'esprit. Ce n'est pas une brute. La conscience peut s'obscurcir en lui, la volonté peut se dépraver, mais cet abrutissement est le résultat d'une perversité acquise, progressive pour les uns, congénitale et fatale, au contraire, pour les partisans de l'anomalie morale, puisque pour eux le malfaiteur est un être moralement infirme, incomplet, privé de sens moral (Despine).

A ce sujet, on peut se demander si l'absence de sens moral, la cécité morale, invoquée par Despine, Lombroso, Garofalo, E. Ferri, etc., est bien la *cause*, ou si, au contraire, elle n'est que l'*effet* de la criminalité. N'est-ce pas la répétition des actes délictueux et criminels, se demande Proal (1), qui conduit à la dégradation morale, au défaut de pitié, à l'absence de remords? Si le criminel était un « loup », ajoute ce magistrat, il agirait toujours en loup; or, il a eu assez souvent de bons antécédents et après sa condamnation, il se repent et se corrige... parfois.

Je ne partage pas tout à fait les idées de Proal sur la matière,

(1) Proal, *Le crime et la peine*. Paris, 1892.

on le verra plus loin. Il me semble que le criminel subit le poids de son passé, le joug de ses mauvais penchants et de ses mauvaises habitudes ; sa volonté, — et nous verrons plus tard ce qu'il faut entendre par là, — est enchaînée, il est l'esclave de ses méfaits et de ses crimes qu'il recommence parce qu'il n'y a... que le premier pas qui coûte, dit la sagesse des nations.

A peine ai-je besoin de dire que l'imbécile et l'idiot qui sont des faibles d'esprit, des incomplets au point de vue psychique ; que les déséquilibrés dont les sentiments, le caractère et le bon sens sont mal pondérés ; que l'alcoolique qui meurt dans la dégénérescence morale, se distinguent amplement du criminel d'instinct.

§ V. — LE CRIME ET LE MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL

De Platon à Montesquieu, de Cabanis à Taine, les philosophes ont attribué une influence considérable au climat et à la nourriture dans la moralité de l'homme.

« Approchez du Midi, a dit Montesquieu, vous croirez vous éloigner de la morale ; les passions plus vives y font le crime plus fréquent : dans ces pays, il faut, au lieu de préceptes, des verrous. »

Ces paroles de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois* n'ont pas été acceptées sans contestation. La statistique moderne a même montré qu'elles n'étaient pas toujours l'expression de la vérité. En effet, tandis que les crimes contre les mœurs, les crimes passionnels, sont plus considérables dans le Nord que dans le Midi, les crimes contre les personnes sont plus fréquents dans le Midi que dans le Nord. Quoique Lombroso ait soutenu que l'alimentation carnée est une cause commune de penchant au crime, il n'en reste pas moins vrai que les Arabes, les Napolitains, les Espagnols, peuples qui sont presque exclusivement végétariens, commettent bien plus de crimes que les Anglais, grands mangeurs de viande (1).

(1) Par 100.000 habitants, il y a eu en 1887, comme exemple, 9,27 meurtres et assassinats en Italie, 6,32 en Espagne, 2,15 en Autriche, 4,49 en France, 1,16 en Irlande, 0,93 en Allemagne et 0,54 en Angleterre.

On ne peut donc que conclure, avec Fouillée, que les influences du climat et de l'alimentation sont fortement contrebalancées par l'éducation et les mœurs.

« Le milieu social, a dit le professeur Lacassagne (1), est le bouillon de culture de la criminalité ; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter. » « C'est la Société, a dit de son côté Quételet dans sa *Physique sociale*, qui prépare les crimes et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. » Voilà pourquoi les « sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent. » (Lacassagne).

Cette théorie de la criminalité est celle d'Holbach, de Buckle, de Buchner, de Fouillée, de Ch. Féré, etc. « Il est bien vrai, disait La Mettrie, que pour faire les animaux, quels qu'ils soient, la Nature n'a employé qu'une seule et même pâte, mais elle en a varié les « levains ». En raison « des dispositions naturelles, de la culture qu'on lui donne, des fruits que l'on y sème, des saisons plus ou moins favorables qui les conduisent à maturité, disait de même d'Holbach dans son *Système de la Nature*, l'âme produira des vices ou des vertus, des fruits moraux ou nuisibles à la Société. »

La condition sociale, l'éducation, la bonne ou la mauvaise fortune, voilà, pour le professeur Lacassagne, les véritables facteurs de la criminalité. Le criminel se recrute parmi les gens pauvres, malheureux..... pas toujours, car la race immonde des Jacques Ferrand, qu'Eugène Sue a si vigoureusement dépeinte dans les *Mystères de Paris*, n'a pas disparu de la surface du globe. Pour avoir action sur ces déshérités, il faut d'abord agir sur le milieu où ils vivent. C'est le mal de misère qui laisse son empreinte et fait ces anomalies ou ces particularités anatomiques que nous avons relevées sur les criminels. Le cerveau

Un fait digne de remarque toutefois, c'est que le crime ne croît pas proportionnellement au vol dans un même pays. Ainsi alors que l'Italie tient la tête des pays européens pour le meurtre, c'est en Italie qu'on respecte le mieux la propriété d'autrui. On compte, en 1888, 71,28 condamnés pour vol par 100.000 habitants en Italie, tandis qu'en France la proportion s'élevait à 114,79, en Angleterre à 130,97 et en Allemagne à 177,36. Ce qui prouve qu'en Italie c'est surtout le meurtre passionnel qui domine.

(1) Lacassagne, *Actes du Congrès de Rome*, 1887, p. 166.